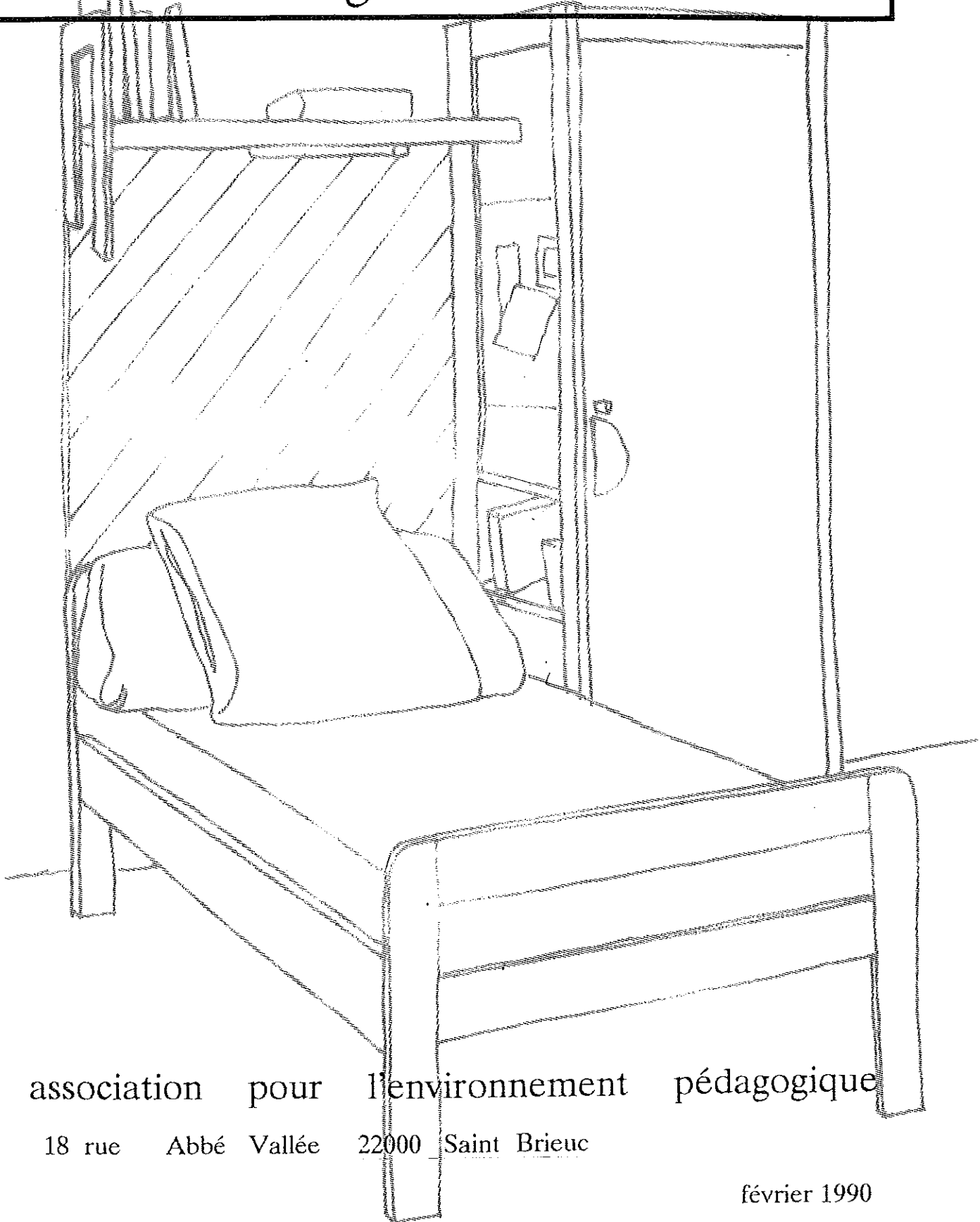


ASSOCIATION POUR
L'ENVIRONNEMENT PÉDAGOGIQUE
2, Rue de l'Enclos du Port
56100 LORIENT
TAL 97 21 01 81

Conseil Régional de Bretagne

LYCEE COLBERT - LORIENT

Réaménagement de l'internat



association pour l'environnement pédagogique

18 rue Abbé Vallée 22000 Saint Brieuc

février 1990

SOMMAIRE

	Page
INTRODUCTION	2
I - LA SITUATION EXISTANTE	3
II - LES BESOINS EXPRIMES	3
III - PROPOSITIONS A.E.P.	4
IV - EVALUATION DU MONTANT DES TRAVAUX	5
V - PRIX INDICATIFS D'ELEMENTS DE MOBILIER	6
VI - ANNEXES	7

INTRODUCTION

Le Conseil Régional de Bretagne a confié à l'Association pour l'Environnement Pédagogique une étude de modernisation de l'internat du lycée Colbert à Lorient.

L'intervention de l'A.E.P. a consisté, après plusieurs rencontres avec un groupe de travail réunissant les représentants de l'Administration du lycée (Proviseur, Intendant, C.P.E., surveillants, Agent-chef) et ceux des élèves, à proposer :

- une organisation des espaces "chambres", "étude", et "détente" destinés à 240 internes, hébergés actuellement dans 6 dortoirs de 48 lits.
- un descriptif des éléments mobiliers à acheter ou à réaliser.
- une évaluation du coût des travaux.

On trouvera ici, un rappel de la situation existante, un résumé des demandes exprimées par le groupe de travail, et les propositions de l'A.E.P. Celles-ci comprennent 2 solutions d'aménagement pour les chambres d'élèves, une proposition pour les chambres de maîtres, et une solution d'aménagement différente pour chaque rez-de-chaussée; en effet, on trouve au R.C. d'un seul des bâtiments, le bureau d'internat; d'autre part le foyer d'internes de chaque bâtiment a une fonction spécifique : bar et T.V. dans l'un, bibliothèque dans l'autre.

En annexe, outre les compte-rendus des réunions, et les réactions du groupe de travail aux premières propositions, on trouvera des croquis illustrant les aménagements proposés ainsi que quelques meubles.

Enfin nous donnons une évaluation du montant des travaux de transformation, ainsi que des prix indicatifs d'éléments de mobilier.

La plupart des aménagements proposés, à quelques variantes près, existent dans les Villages-Vacances depuis de nombreuses années, et plus récemment dans certaines Auberges de Jeunesse. Quelques visites avec les Conseillers d'Education, les Maîtres d'Internat, permettraient de visualiser d'autres organisations d'un hébergement collectif de qualité.

I. LA SITUATION EXISTANTE

L'internat est constitué de deux bâtiments de 3 niveaux sur R.C. Chaque étage comprend un dortoir de 48 lits répartis en 8 alvéoles de 6 lits, et une chambre de surveillant d'internat. On trouve comme équipement sanitaire à chaque étage : 48 lavabos et 4 W.C., implantés dans deux locaux de 1,50 m de large par 18 m de long. Les douches sont regroupées dans un autre bâtiment, assez éloigné. Au rez-de-chaussée de chaque bâtiment d'internat, se trouvent 4 salles d'étude, utilisées également dans la journée, comme salles de cours. Un bureau d'internat se trouve au rez-de-chaussée d'un des bâtiments.

II. LES BESOINS EXPRIMES

- 1 - Héberger 240 internes.
- 2 - Chambres à 4 lits optimum.
- 3 - Armoires individuelles. Penderie pour 5 à 6 vêtements maximum. 5 à 6 étagères de 50 cm. (Voir armoires existantes). Linge sal individuel. Affaires de sport. Séchage des vêtements de sport humides. (Sport tous les jours).
- 4 - Prévoir la possibilité de fermer les placards des chambres à clef (p. ex. possibilité de mettre un cadenas).
- 5 - Les études seraient attenantes aux chambres et séparées par une cloison avec porte, si possible.
- 6 - Prévoir une étude par chambre de 4 de préférence, et une petite salle de travail par étage ou par bâtiment (p.ex. au RC), avec un fonds de bibliothèque éventuellement.
- 7 - Toilettes pour chambres de 4. 1 lavabo par personne. Douches 1 fois par jour, 15 minutes par personne. D'où une douche par chambre de 4.
- 8 - Prévoir des douches dans les bâtiments. Actuellement les douches sont à l'extérieur (bloc avec 18 cabines). Pb de vêtements subtilisés
- 9 - Pas de dortoir au R.C. Espace études libéré au R.C. Lieux de détente au R.C. d'un bâtiment.
- 10- Les clefs des chambres seraient pendues à un tableau dans la chambre du surveillant.
- 11- Il faudrait pouvoir travailler à plusieurs dans les études : tables déplaçables.
- 12- Prévoir des coins de rencontre à l'étage.
- 13- Allées couvertes entre bâtiments à fermer à cause de la pluie (type véranda)

Il est suggéré que la gestion du foyer actuel soit confiée aux demi-pensionnaires en réservant un accès aux internes, et qu'il soit créé parallèlement un foyer pour internes. Le foyer "d'externes" serait ouvert plus longtemps qu'actuellement, en isolant la partie "bar". Les foyers "d'internes" seraient en quelque sorte des "salons" de l'internat, avec coins détente, musique etc...

III. PROPOSITIONS A.E.P.

A. Chambres d'élèves (pour 4)

- 4 lits variante 1 :
 - 2 lits superposés
 - 2 lits simples

- variante 2 :
 - 4 lits simples

- 4 tiroirs sur roulettes (rangement individuel pour le linge), s'escamotent sous les lits (2 tiroirs peuvent se placer sous un lit).
- 4 chevets (simples ou doubles, au même niveau ou sur 2 niveaux), comportant un éclairage individuel et une niche de chevet (voir croquis).
- 4 tables de travail avec un tiroir incorporé
- 4 chaises
- 1 vestiaire avec penderie et rangement pour sacs à dos, sacs de sport.
- 4 casiers muraux pour ranger les livres, avec possibilité d'y mettre un cadenas si on veut.

B. Salle de toilette (pour 2 chambres).

- 2 douches
- 1 W.C.
- 4 lavabos avec miroirs
- crochets pour vêtements (4 à 8)
- 4 porte-serviettes
- 8 casiers pour ranger les affaires de toilettes

Ces salles sont en position centrale, et devront être ventilées mécaniquement.

C. Chambres de maître d'internat (1 par niveau : 8 en tout)

- 1 lit simple
- 1 chevet avec éclairage; prises de courant et prise T.V.
- 1 table de travail avec un tiroir incorporé
- 1 chaise
- 1 salle de toilette avec douche, W.C., et lavabo, miroir, tablette, porte-serviette.
- 1 placard penderie dans l'entrée de la chambre.

D. Salle d'étude (1 par étage : 6 en tout)

Tableaux muraux; tables et chaises. Prises de courant et T.V.

E. Local pour matériel d'entretien (1 par niveau, 8 en tout)

Chacun comportera un vide-seaux (timbre) et une prise d'eau chaude et froide). Prises de courant.

F. Local pour stockage du linge (1 par bâtiment, 2 en tout)

G. Bureau d'internat (au R.C. d'un bâtiment; il existe)

H. Foyers

- 1 foyer-bibliothèque au R.C. d'un bâtiment : tables, chaises, chauffeuses, tables basses, rayonnages; prises de courant et T.V.
- 1 foyer-bar-T.V. au R.C. de l'autre bâtiment : tables, chaises, chauffeuses, tables basses, réserve bar aménagée, meuble T.V.; prises de courant et prises T.V.

I. Mini-foyers sur paliers

A chaque niveau, près de chaque escalier d'accès (2 par bâtiment), un espace est prévu pour être équipé d'une table basse et de 4 à 5 chauffeuses aux étages, et un espace au R.C., près des foyers avec 2 tables basses et 7 chauffeuses. Prises de courant et prise T.V.

- 16 tables basses
- 68 chauffeuses

IV. EVALUATION DU MONTANT DES TRAVAUX (Valeur décembre 1989)

Surface : 2700 m2 utiles

Démolitions	50 000 F. H.T.
Cloisons, portes	980 000 F. H.T.
Revêtements	477 000 F. H.T.
Peinture	300 000 F. H.T.
Electricité, plomberie, chauffage	650 000 F. H.T.

Total : 2 457 000 F. H.T.
2 914 000 F. T.T.C.

Soit environ 1 080 F. T.T.C./m2

V. PRIX INDICATIFS D'ELEMENTS DE MOBILIER.

Dans la mesure du possible, 3 prix sont proposés en choisissant dans 3 catalogues les éléments nécessaires à l'ameublement de l'internat.

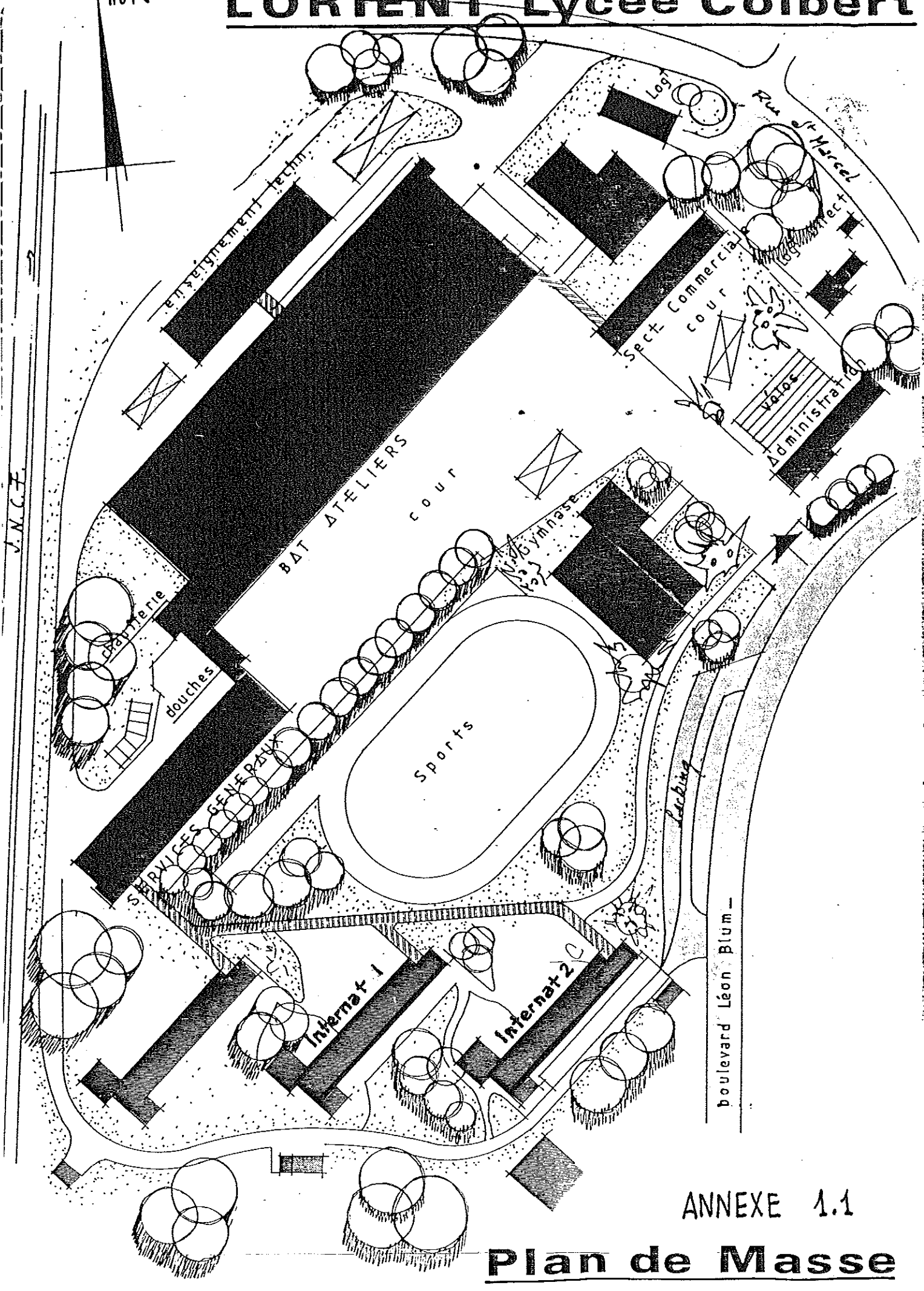
Quelques prix unitaires :

	MAGNE (UGAP)	SORNAY (UGAP)	M.M.O.
Lit avec sommier sans matelas	1400 TTC		1250 TTC
Lits superposés désolidarisables (sommier lattes)		3090 TTC	3100 TTC
Table-bureau	870 TTC		
Chaise	450 TTC		
Chevet	550 TTC	615 TTC 1 niche 1 casier	750 TTC 1 niche 1 tiroir
Tiroir sous le lit avec roulettes	850 TTC		1037 TTC
Armoire-chevet	3650 TTC bibl.éclair. à clef	2350 TTC arm. seule à clef	2200 TTC arm. seule
Vestiaire	2280 TTC		
Table basse	780 TTC		
Chauffeuse	1400 TTC		
Cloisonnette 140 x 120	1100 TTC		

ANNEXES

1 - Croquis d'aménagement en plan et perspective	8
2 - Croquis de meubles de chevets et chevets doubles	15
3 - a) C.R. des réunions des 3-1, 22-2 et 7-12 1989 b) Réflexions des maîtres d'internat des C.P.E. et des élèves après lecture des C.R.	17 22
4 - Observations de l'Intendante sur le projet d'aménagement de l'internat; croquis.	23
5 - Croquis d'un maître d'internat	26

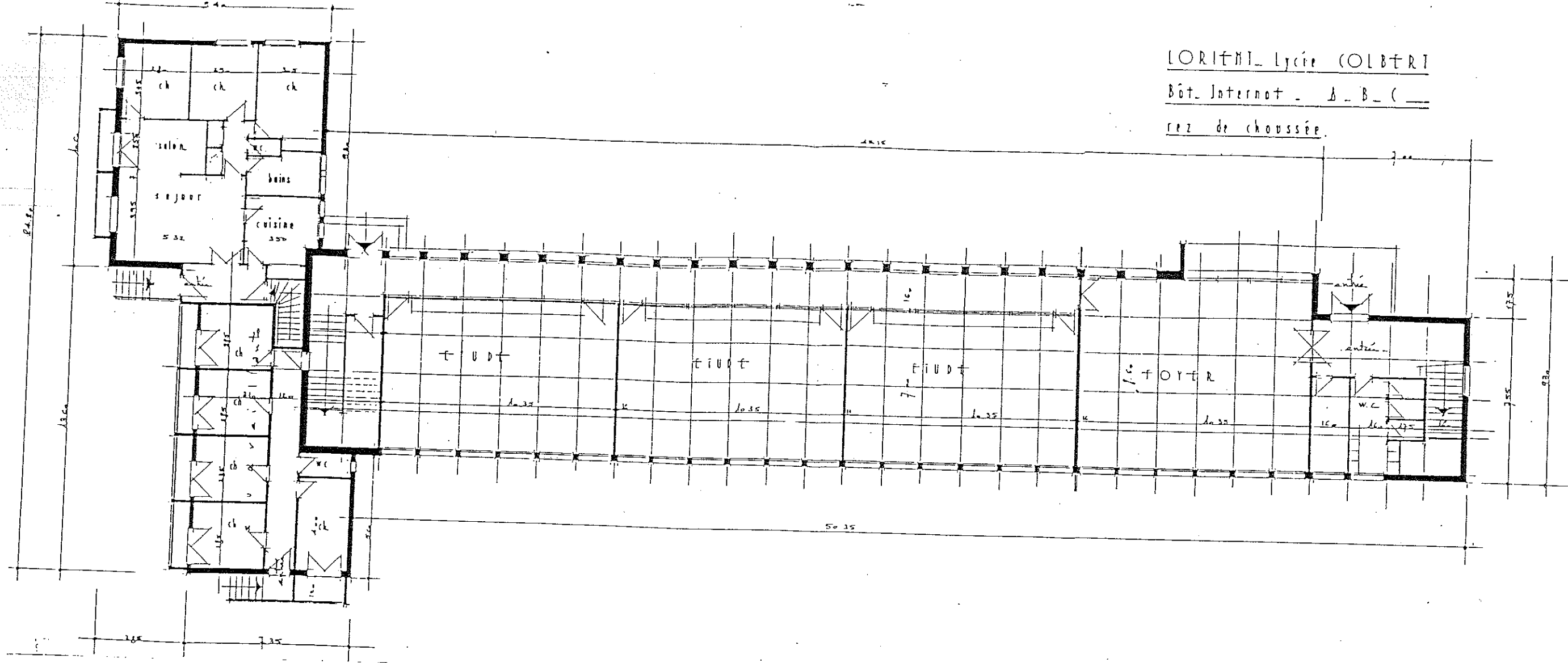
LURIENT LYCEE COIBERT



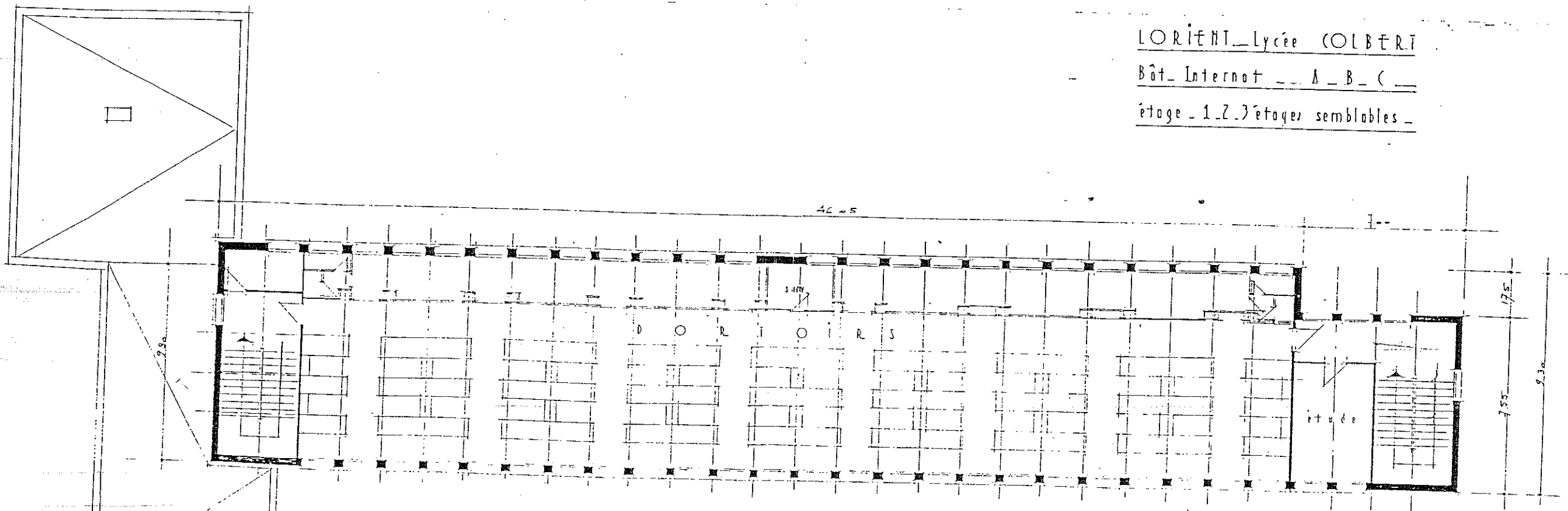
ANNEXE 1.1

Plan de Masse

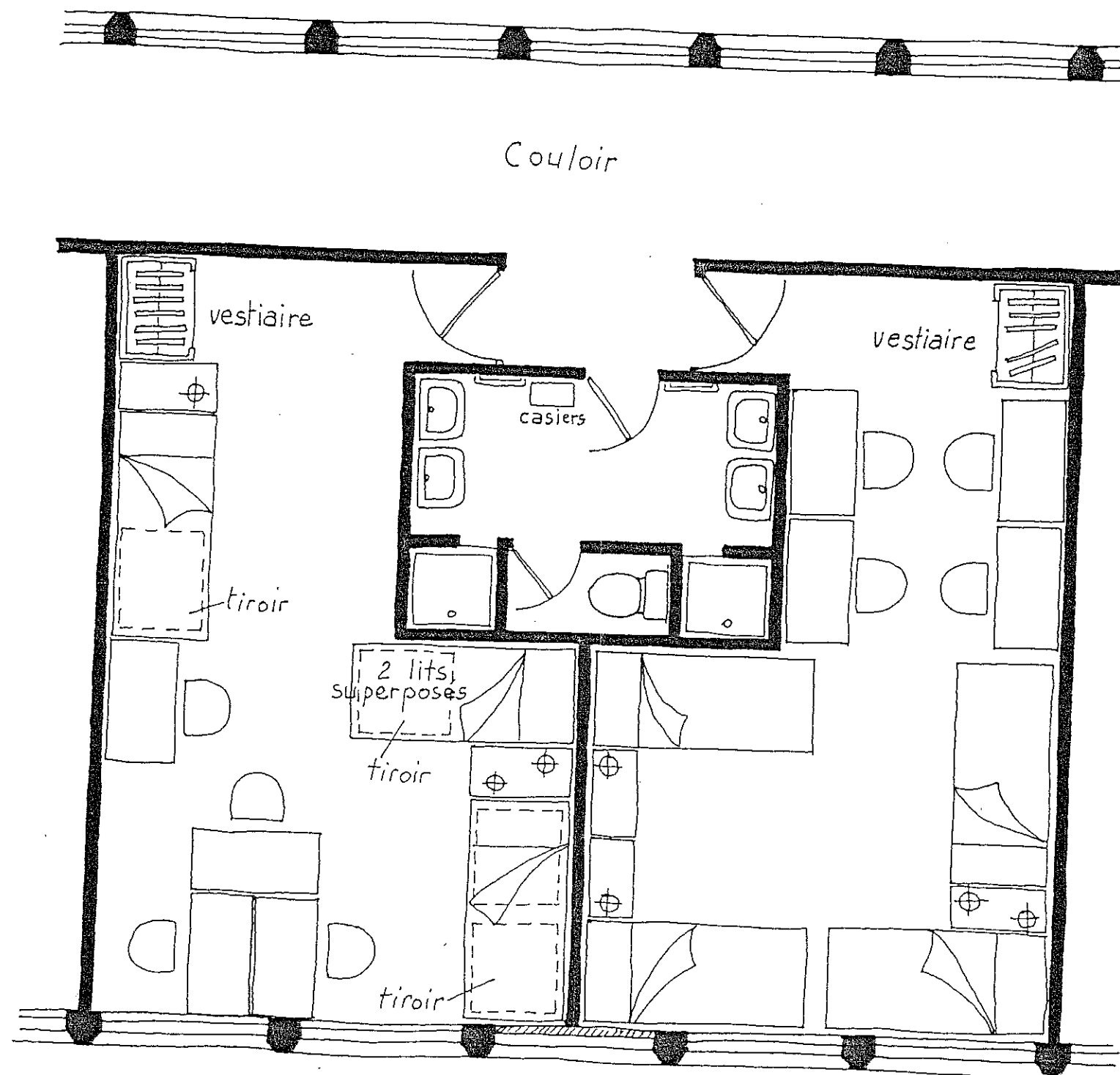
LORIENT - Lycée COLBERT
 Bât. Internat - A - B - C
 rez de chaussée.



LORIENT - Lycée COLBERT
 Bât. Internat - A - B - C
 étage - 1-2-3 étages semblables -

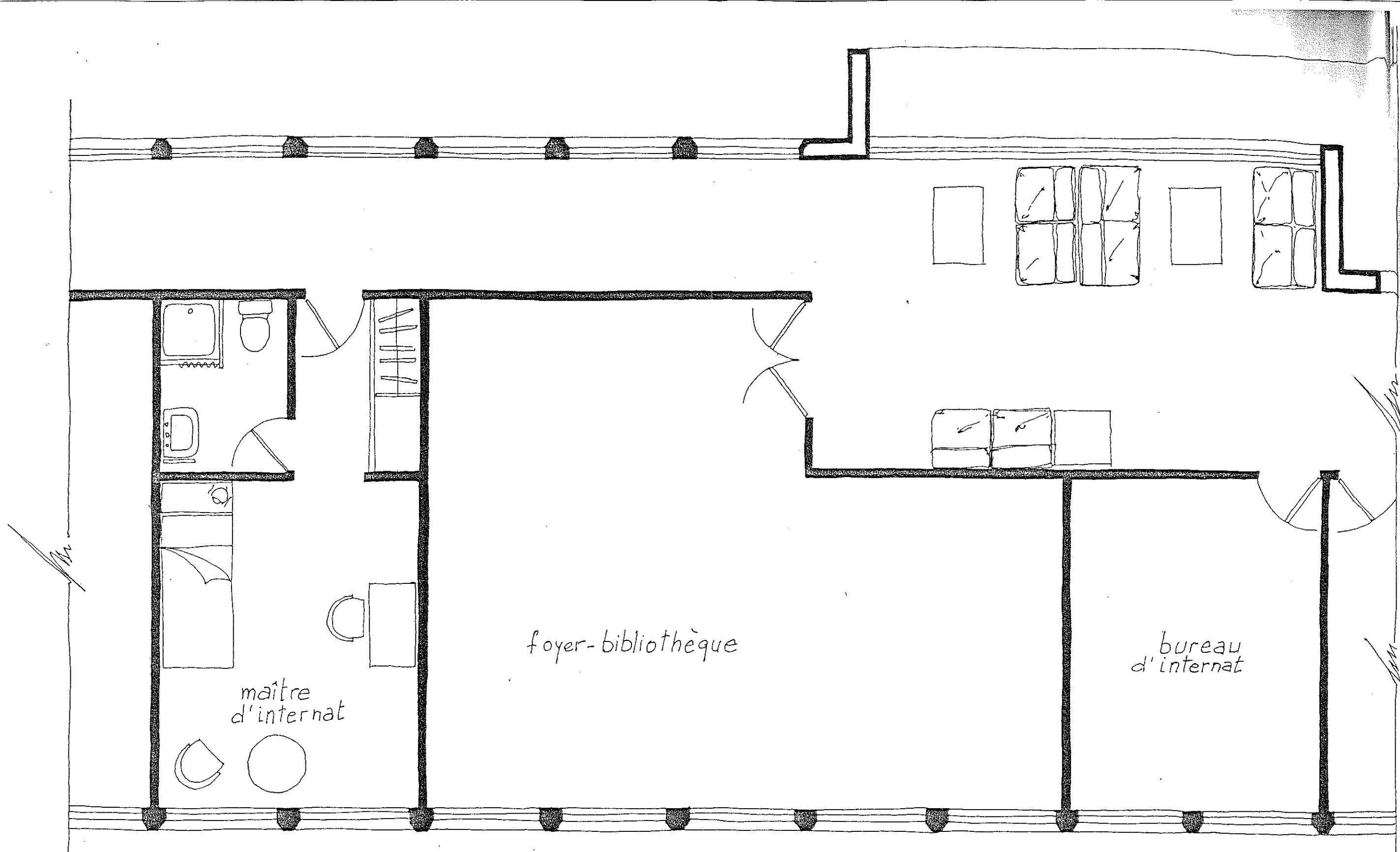


ANNEXE 1.2
 ETAT EXISTANT

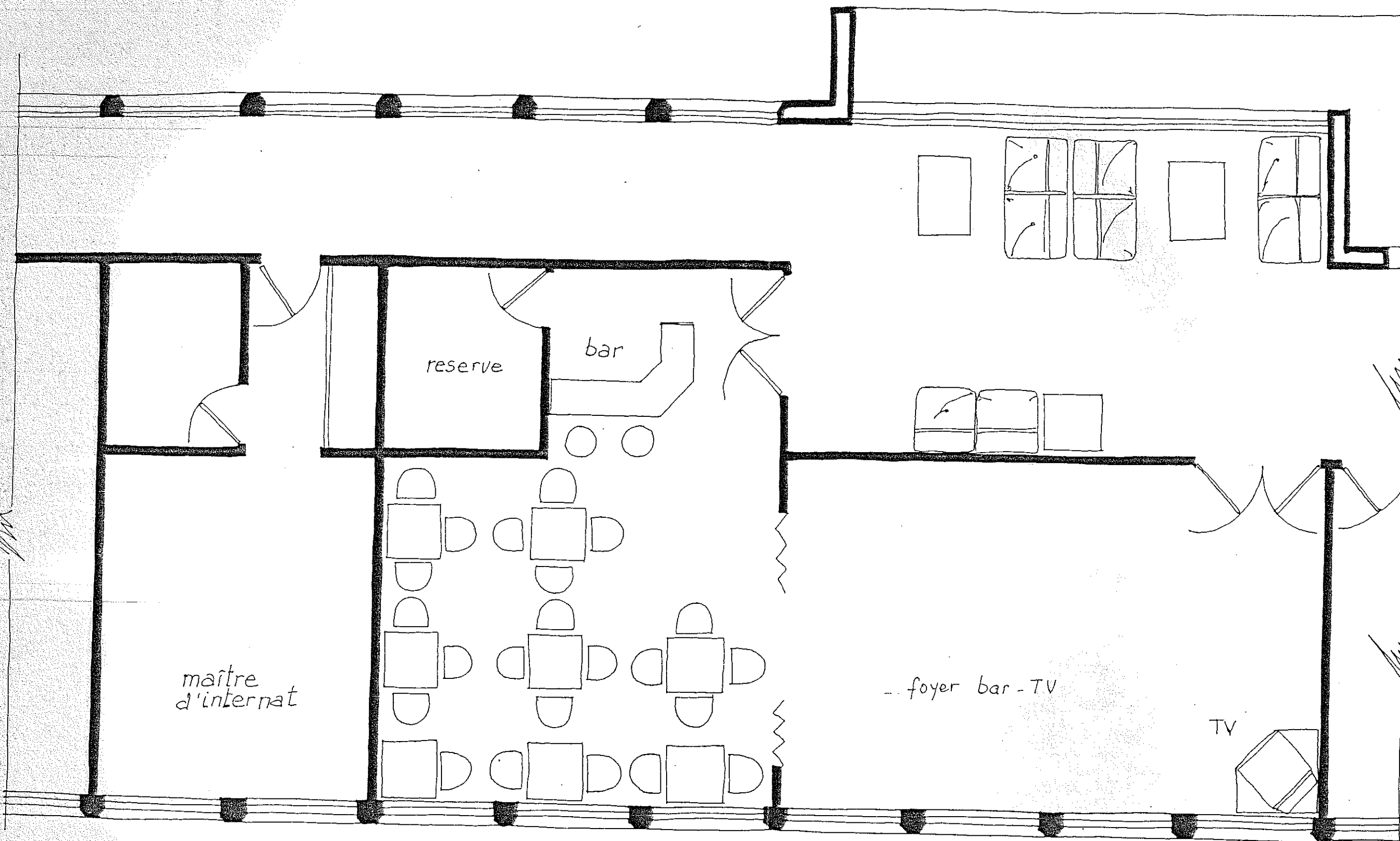


ASSOCIATION POUR
 AMENAGEMENT PÉDAGOGIQUE
 19, rue Abbé Vallée - B.P. 4618
 22046 SAINT-BRIEUC Cedex 2
 Tél. 96 33 17 96

ANNEXE 1.3
 CROQUIS D'AMENAGEMENT
 VARIANTES 1 & 2 CHAMBRES
 échelle 0,02 p.m.



ANNEXE 1.4
 CROQUIS D'AMENAGEMENT
 FOYER-BIBLIOTH. A R.C.
 échelle 0,02 p.m.



maître
d'internat

reserve

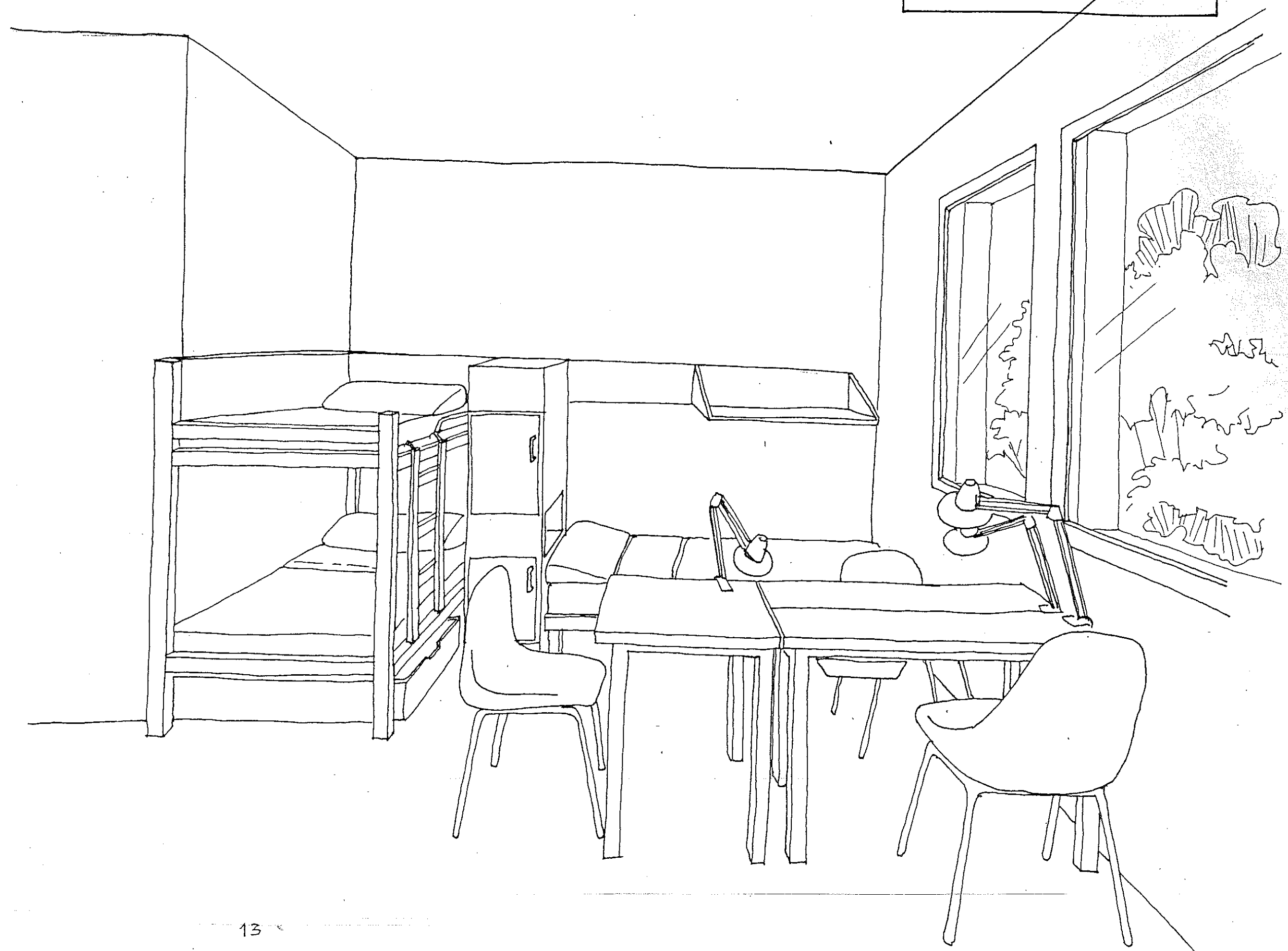
bar

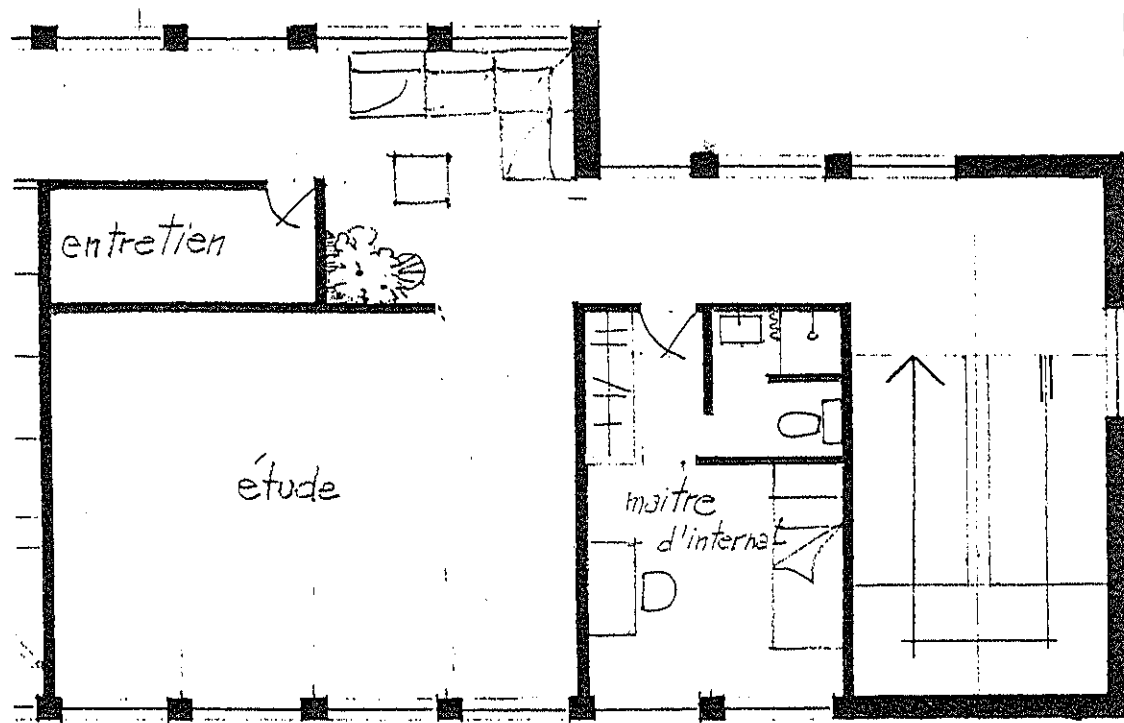
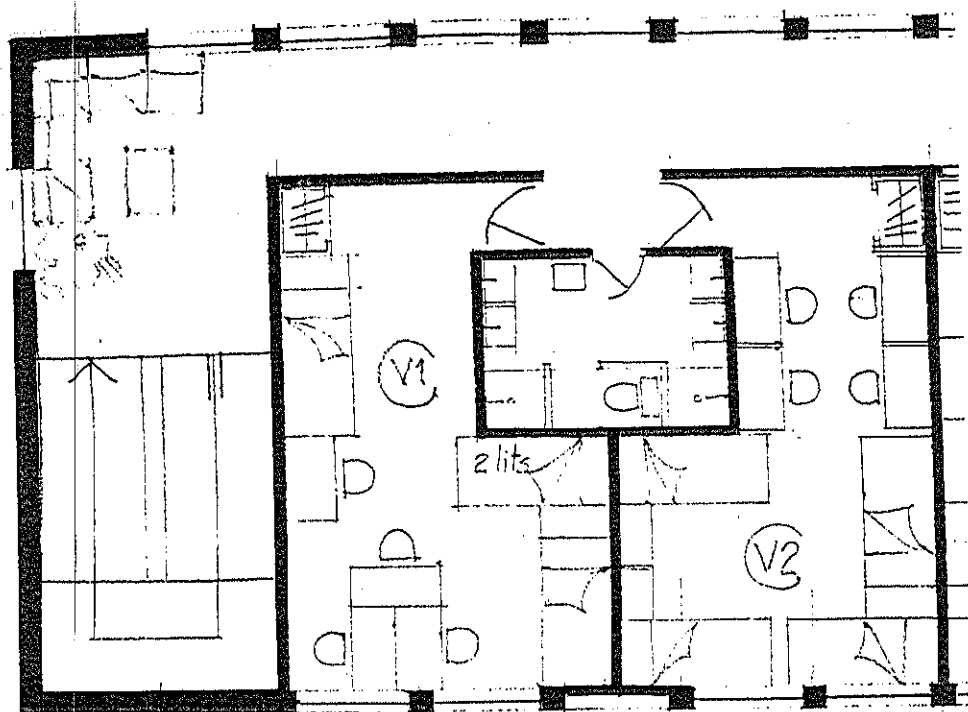
foyer bar-TV

TV

ANNEXE 1.5
CROQUIS D'AMENAGEMENT
FOYER BAR-TV A R.C.
échelle 0,02 p.m.

ANNEXE 1.6
CROQUIS D'AMENAGEMENT
PERSPECTIVE CHAMBRE V.1



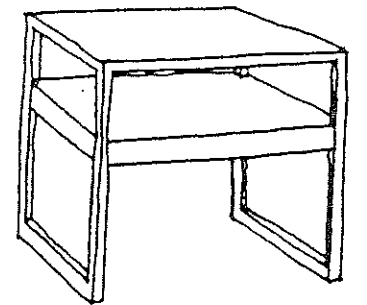
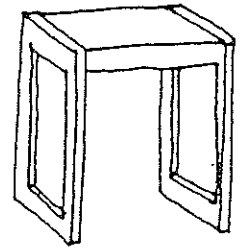
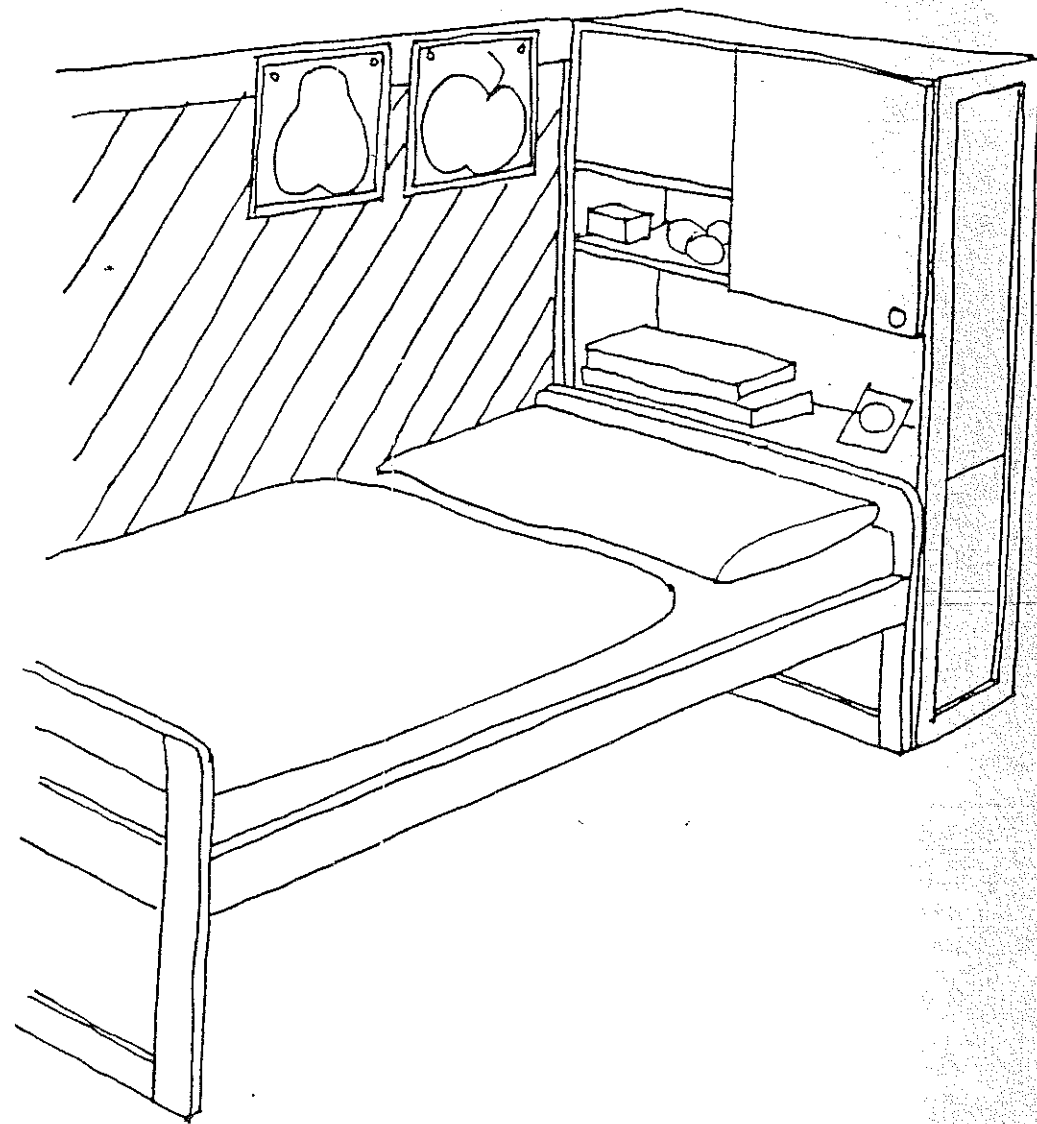
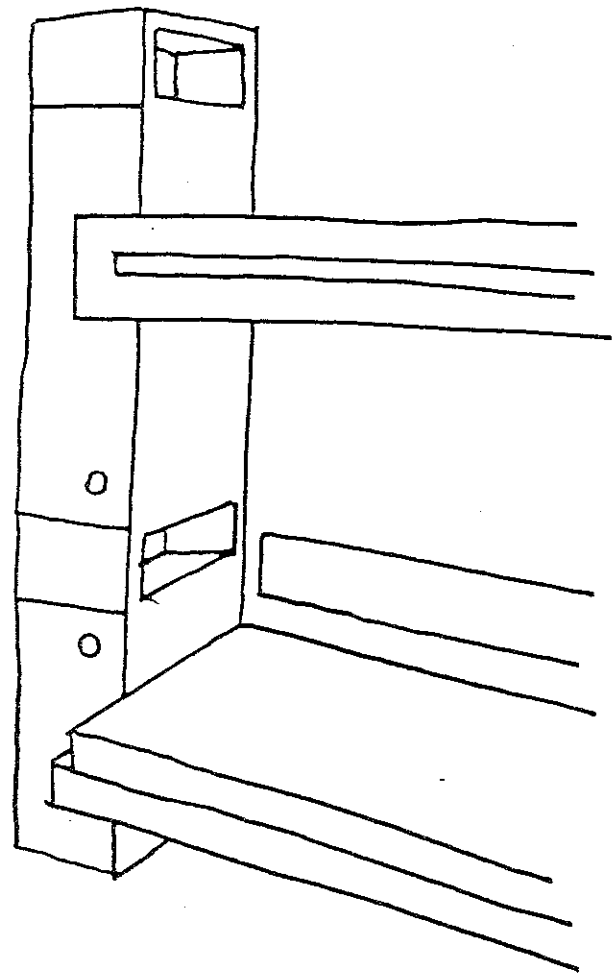


ANNEXE 1.7

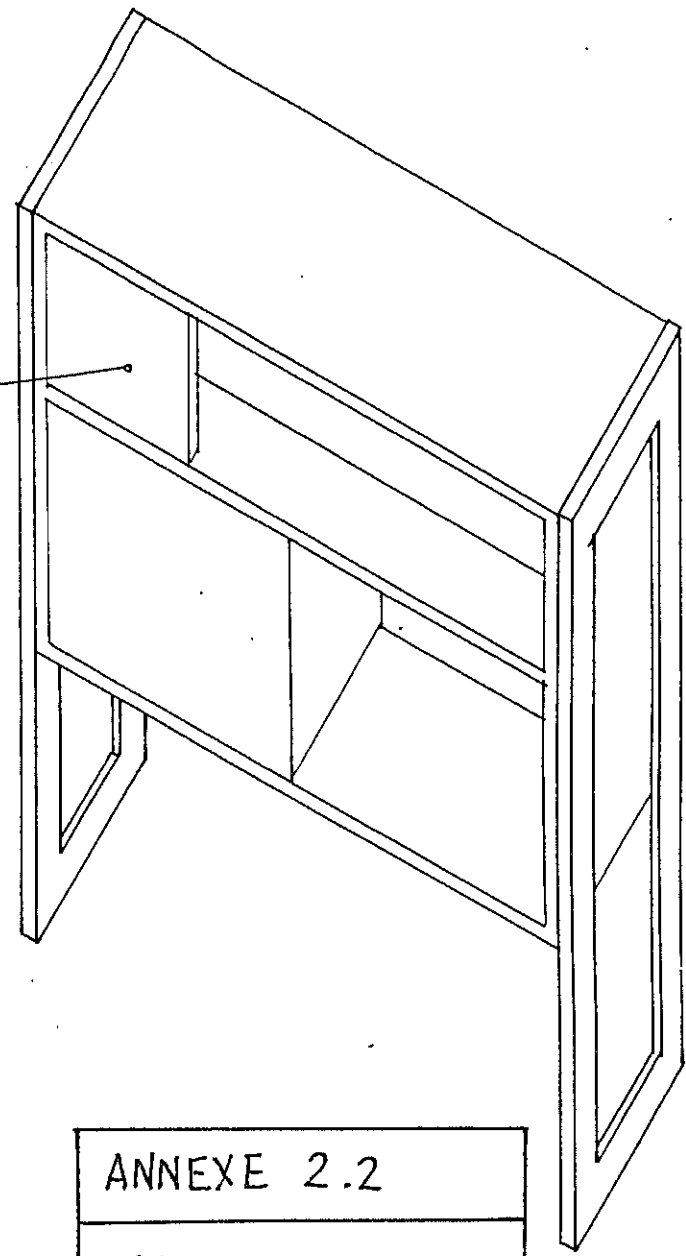
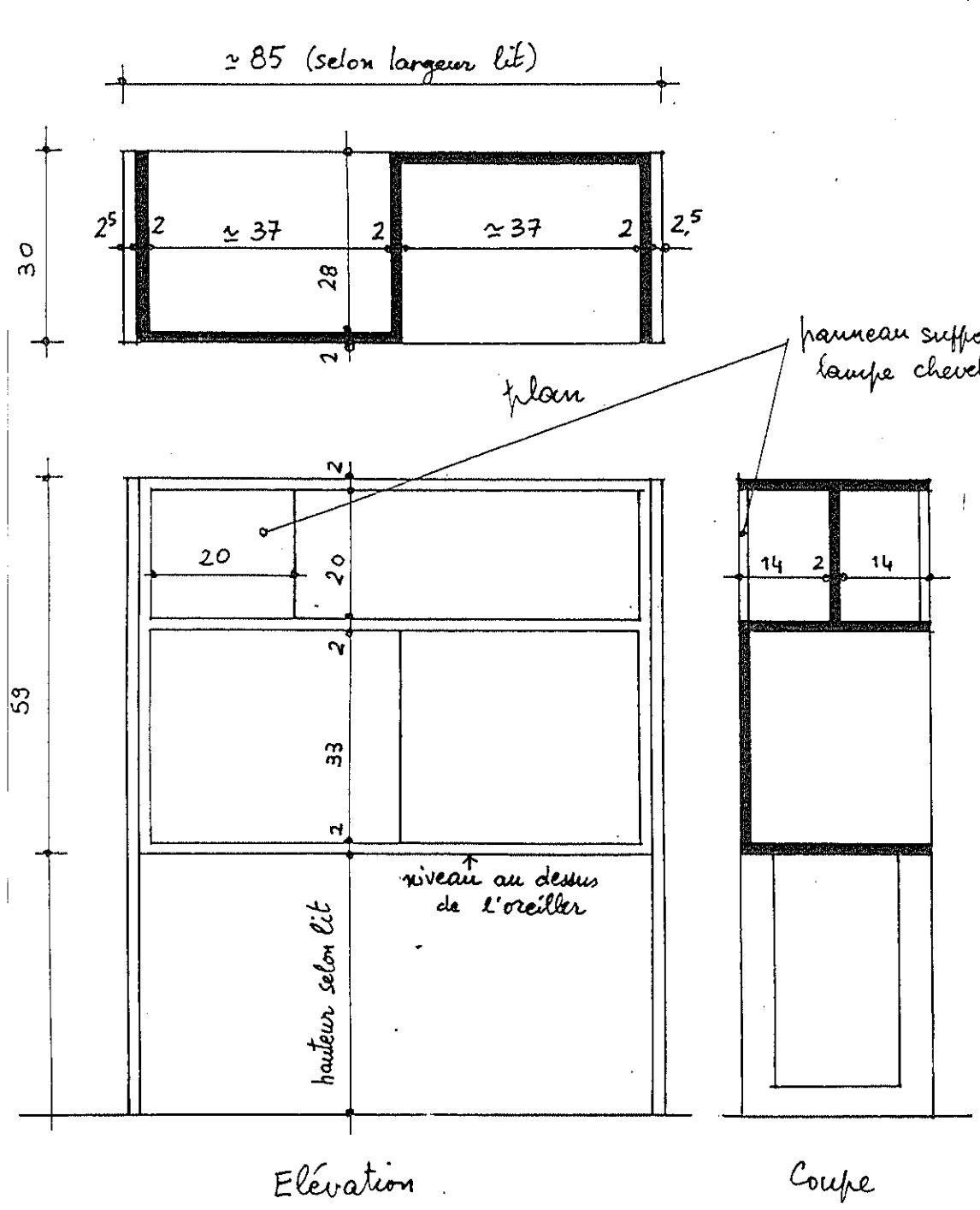
CROQUIS D'AMENAGEMENT

AMENAGEMENT DES

EXTREMITES éch.: 0,01 p.m



ANNEXE 2.1
CROQUIS MEUBLES
DE CHEVET.



ANNEXE 2.2

Chevets doubles

LYCEE COLBERT - LORIENT

REAMENAGEMENT DE L'INTERNAT - REUNION DU 3 JANVIER 1989

Présents : M. le Proviseur, M. l'Intendant, 3 C.P.E, 1 M.I., 5 élèves

Compte-rendu simplifié :

Effectif souhaité : 240 lits + 1 surveillant par niveau
Etude surveillée de 19h30 à 21h.

Souhaits exprimés :

- 1 - Etude attenante au lieu de couchage.
- 2 - Allées couvertes entre bâtiments à fermer (type véranda)
- 3 - Prévoir des douches dans les bâtiments. Actuellement les douches sont à l'extérieur (bloc avec 18 cabines). Pb de vêtements subtilisés
- 4 - Armoires individuelles. Penderie pour 5 à 6 vêtements maximum.
5 à 6 étagères de 50 cm. (Voir armoires existantes).
Linge sal individuel. Affaires de sport. Séchage des vêtements de sport humides. (Sport tous les jours).
- 5 - Vols de vêtements.
- 6 - Chambres fermées à clef et non les placards individuels. (Confiance).
- 7 - Le ménage peut être fait par la chambrée. (En gros...)
- 8 - Eviter les lits superposés.
- 9 - Chambres à 4 lits optimum.
- 10- Toilettes pour chambres de 4. 1 lavabo par personne. Douches 1 fois par jour, 15 minutes par personne. D'où une douche par chambre de 4.
- 11- Pas de dortoir au R.C. Espace études libéré au R.C. Lieux de détente au R.C. d'un bâtiment. (Fermer allées couvertes (bis!)).

PROCHAINE REUNION LE 22 FEVRIER 1989 A 17 H.

LYCEE COLBERT - LORIENT

REAMENAGEMENT DE L'INTERNAT - REUNION DU 22 FEVRIER 1989

Présents : 1 C.P.E., 1 surveillant, M. l'Agent-chef, 6 élèves

Compte-rendu simplifié

Souhaits exprimés :

1. Prévoir une étude par chambre de 4 de préférence, et une petite salle de travail par étage ou par bâtiment (p.ex. au RC), avec un fonds de bibliothèque éventuellement.
2. Les études seraient attenantes aux chambres et séparées par une cloison avec porte.
3. Prévoir la possibilité de fermer les placards des chambres à clef (p.ex. possibilité de mettre un cadenas).
4. Les clefs des chambres seraient pendues à un tableau dans la chambre du surveillant.
5. Il faudrait pouvoir travailler à plusieurs dans les études : tables déplaçables.
6. Prévoir des coins de rencontre à l'étage.

Fonctionnement actuel et/ou dysfonctionnements :

1. Les études sont situées actuellement au RC des 2 bâtiments d'internat. Il y a 8 études au RC (4 par bâtiment), et un dortoir-étude au 2ème étage d'un bâtiment. Ces études servent de salles de cours entre 12 h et 14 h (avec accès à des externes et demi-pensionnaires). Dans ces études, il y a des casiers pour les internes, casiers qui ne sont pas assez grands pour y ranger des sacs. Des vols se sont produits dans ces salles.
2. Un foyer des élèves existe, aménagé dans un ancien préau, ouvert aux internes et demi-pensionnaires. Il comporte un coin bibliothèque (B.D.), un coin bar, un baby-foot, une table de ping-pong sans filet, des tables et chaises (jeux de cartes). Ouvert de 12 h à 15 h et de 16 h à 19 h 30 (de 18 h à 19 h 30 pour les internes).

Il est suggéré que la gestion du foyer actuel soit confiée aux demi-pensionnaires en réservant un accès aux internes, et qu'il soit créé parallèlement un foyer pour internes. Le foyer "d'externes" serait ouvert plus longtemps qu'actuellement, en isolant la partie "bar". Les foyers "d'internes" seraient en quelque sorte des "salons" de l'internat, avec coins détente, musique etc...

3. Le CDI est ouvert lundi, mardi, mercredi matin, jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Lundi et mardi à partir de 13 h (essai).
Il est signalé que la 1ère T1 p. ex. a cours aux mêmes heures que celles d'ouverture du CDI, ce qui ôte les possibilités d'accès.
4. Il n'y a pas actuellement de distribution de goûter. Il est souhaité qu'il y en ait un pour les internes.
5. Tous les lundi entre 21 h et 21 h 30 se tient dans une salle de TV une réunion d'internat avec un conseiller d'éducation et 2 représentants de chaque étude : environ 10 personnes. Cela occupe une salle de TV mais il paraît que "lundi personne n'y va".

Questions en suspens :

1. Dans l'hypothèse où les études seraient attenantes aux chambres, que feront les internes à partir de 18 h? Ironent-ils dans les études? Les chambres seront-elles accessibles ou fermées à clef ? A voir.

On évoque un problème de confiance pour les élèves de seconde : des vols se seraient produits dans les placards. Voir souhait N° 3.

2. Dans le dortoir quelquefois on peut être 10 à discuter avant de se coucher. Qu'en sera-t-il quand il y aura des chambres à 4 ?
Voir souhait N° 6.
3. Si un élève n'a cours qu'à midi ou jusqu'à midi, aura-t-il libre accès aux chambres?
4. Le ménage sera-t-il fait tous les jours par le personnel ou bien une fois par semaine à fond, à charge pour les élèves d'en faire quotidiennement l'essentiel?
A noter que les élèves de B.E.P. n'ayant pas cours le samedi matin (mais le mercredi après-midi) quittent l'établissement le vendredi soir.

LYCEE COLBERT - LORIENT

REAMENAGEMENT DE L'INTERNAT - REUNION DU 7 DECEMBRE 1989

Présents : M. le Proviseur, plusieurs C.P.E. et surveillants, M. l'Agent-chef, 6 élèves

Compte-rendu simplifié

L'ensemble des participants a examiné deux grandes options d'aménagement des bâtiments d'internat.

Les deux options ont en commun :

- des chambres à 4 lits.
- 1 salle d'eau pour 2 chambres.

Elles diffèrent par la disposition des études :

- dans l'option I, les coins "étude" sont intégrés dans les chambres (4 tables et chaises). Il y a en outre une salle d'étude à chaque étage, pour les élèves qui voudraient travailler tard. Les salles d'eau communes à 2 chambres sont accessibles depuis le couloir
- dans l'option II, des coins "étude" pour 8 sont constitués par des alvéoles donnant sur le couloir, et il n'y a pas de salle d'étude supplémentaire à l'étage. Les salles d'eau communes à 2 chambres sont accessibles depuis l'intérieur des chambres.

La préférence des usagers va à l'option I, dans laquelle 2 solutions sont retenues : V1 avec 4 lits simples, et V2 avec 2 lits simples et 2 lits superposés. Les motifs de cette préférence sont :

- 1 - L'étude à 4 est plus intime, et n'est pas au contact de la circulation, d'où une plus grande tranquillité pour travailler.
- 2 - L'étude à 8, en alvéole sur la circulation, présente un intérêt pour la surveillance, mais des inconvénients du point de vue de la tranquillité dans le travail, et de la sécurité pour les affaires.

Quelques souhaits ont été émis :

- 1 - Pouvoir regrouper les tables à 3 ou 4 dans les chambres ; par conséquent éviter les carrelles (tables équipées de joues pour constituer des postes de travail individuel.
- 2 - Prévoir des casiers à livres au mur, pouvant être fermés si on le désire (pattes-équerrées permettant de mettre un cadenas)
- 3 - Prévoir une prise T.V. dans les études et la bibliothèque.
- 4 - Prévoir 1/3 des lits superposés (par exemple choisir des types de lits superposés désolidarisables.
- 5 - Prévoir dans les locaux d'entretien à chaque étage, un vide-seaux (timbre), et une alimentation en eau chaude et froide.

REMARQUES ECRITES, TRANSMISES PAR LES C.P.E. APRES LA LECTURE DES
COMPTES-RENDUS DE JANVIER ET FEVRIER 1989

Deux tendances chez les Maîtres d'Internat (M.I.)

1. La peur des débordements

- difficultés de contrôler, indiscipline
- vols, dégradations

La nécessité d'un investissement : les maîtres d'internat ne se sentent pas tous préparés à une nouvelle organisation des internats qui entraîne inévitablement une remise en cause de leur fonction.

Peu sont prêts à assumer un rôle pédagogique et refusent le statut de "flic", contradictoire avec la nouvelle tendance (après travaux) à l'auto-discipline.

L'idée de l'étude surveillée à l'étage a été évoquée (au moins pour les plus jeunes)

Les maîtres d'internat ont ici une réaction plutôt négative à l'égard des transformations : ils y voient un accroissement des difficultés dans leur travail et voient le côté "efficace" de la surveillance avant l'acte éducatif.

Nous devons donc mener une réflexion importante sur la formation des maîtres d'internat avant leur prise de fonction dans ce nouvel internat et peut-être réfléchir à la vocation des internats?

2. Faudra-t-il faire appel à un "professionnel" des internats (alors que le système ne le prévoit toujours pas)

- objecteur des consciences
- TUC animation
- surveillant recruté sur la base du volontariat qui serait "opérationnel" dans la journée?

Son rôle serait pédagogique, éducatif, d'animation, et pourrait être envisagé sous de multiples facettes (clubs, bibliothèques, soutien pédagogique.....) - (c'est à mon avis le rôle des maîtres d'internat...), mais aussi plus terre à terre car il aurait à gérer un problème de clefs et d'ouverture de porte

REFLEXION DES CONSEILLERS PRINCIPAUX D'EDUCATION (C.P.E.)

Gérer les faits

- Les horaires - ouverture des chambres-études entre 12 et 14 h et à partir de 17 h (prise en charge des secondes à la demande des familles)
- extinction des feux à 22 h 30 ?
 - ouverture du foyer d'internat (envisagé comme salon-bibliothèque, auditorium) et des salles de travail du rez-de-chaussée toute la journée ? Prévoir un surveillant !

Problèmes des jeunes élèves

Nécessité d'une réflexion sur l'apprentissage de l'autonomie, dans l'école, à l'internat, mais aussi dans la ville.

Etude pour 4 ou pour grands groupes (acte éducatif, horaires spéciaux, suivi dans le travail, responsabilisation...)

La bibliothèque

Créer un lieu qui sans concurrencer le CDI permette aux internes de trouver un fond documentaire pour travailler mais aussi de se détendre à tout moment de la journée (lutte contre l'oisiveté) - Qui prendra en charge ce lieu ?

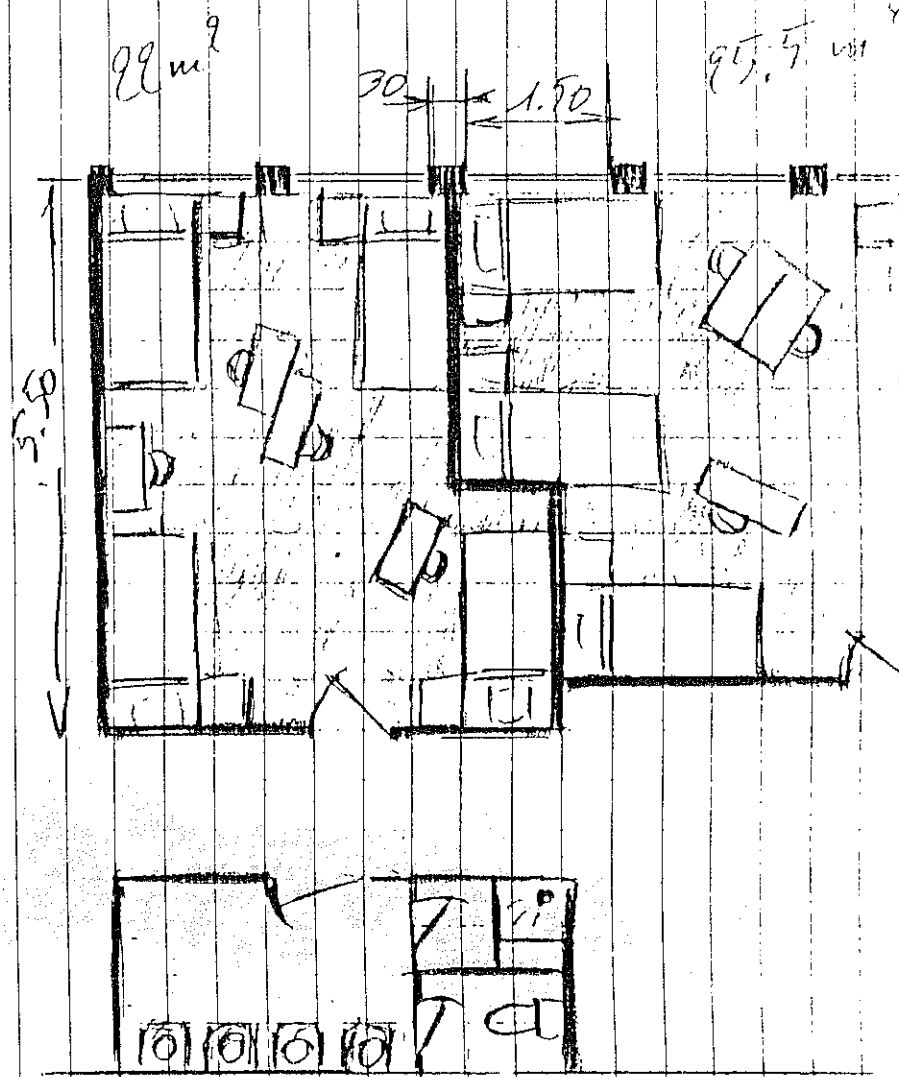
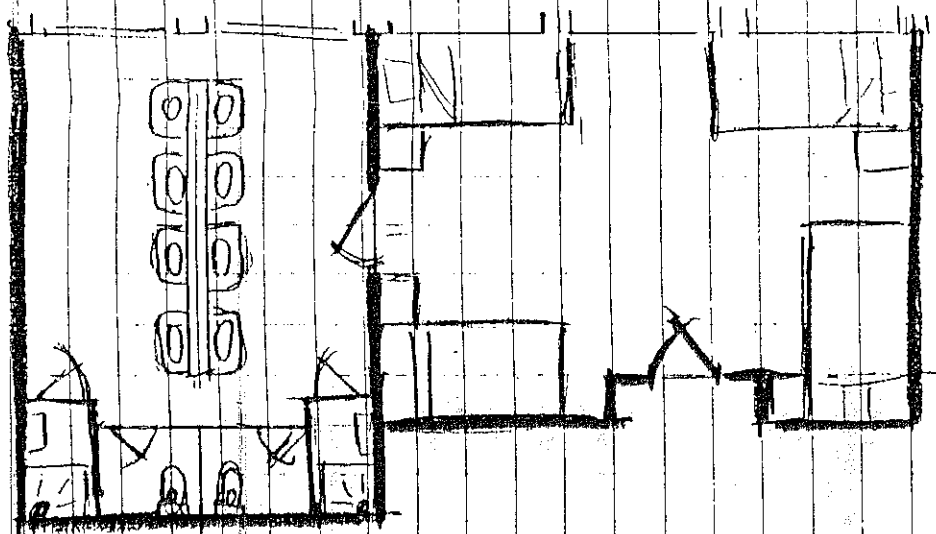
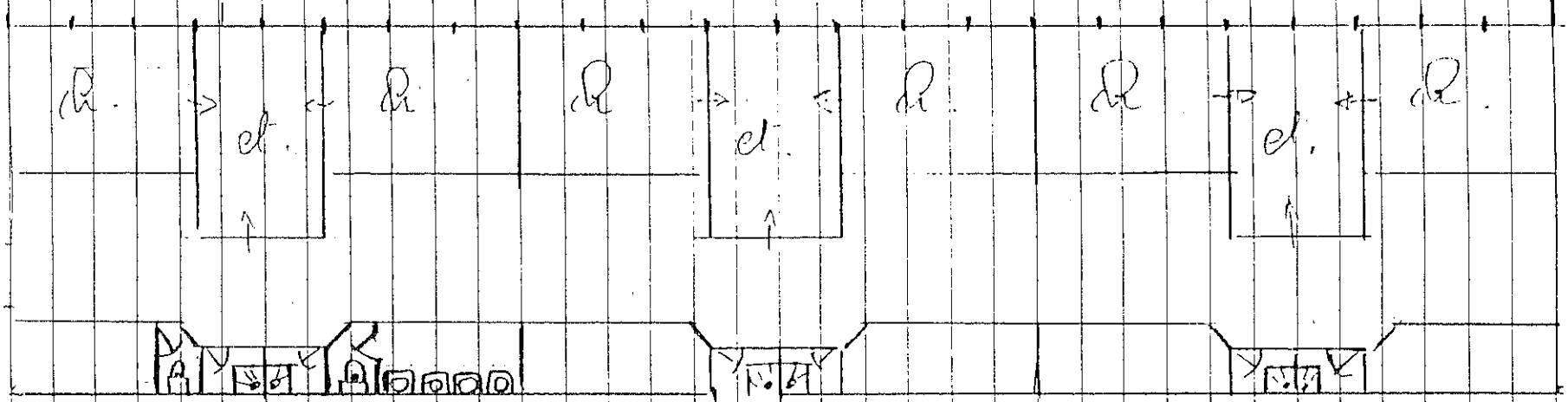
REFLEXION DES ELEVES

- Demande d'autonomie (auto-discipline), de libre accès aux chambres mais souci de trouver un encadrement pour fixer des limites et lutter contre les dégradations et les vols.
- Plus de temps pour travailler ou plutôt choix de son horaire de travail.
- Accès à la T.V. plus souvent.
- Surveillant = personne-ressource aussi.

OBSERVATIONS DE L'INTENDANTE SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DE L'INTERNAT

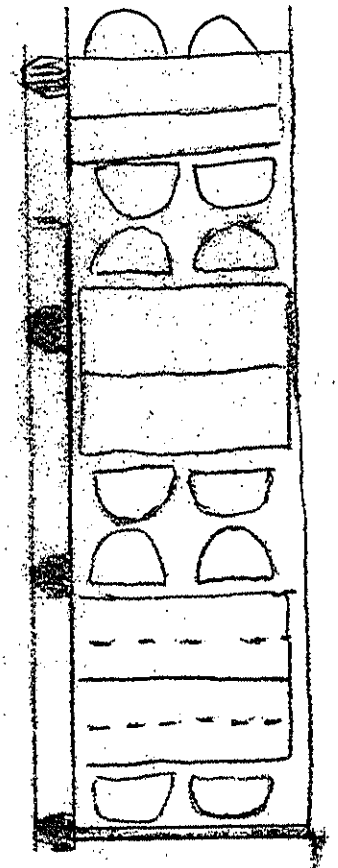
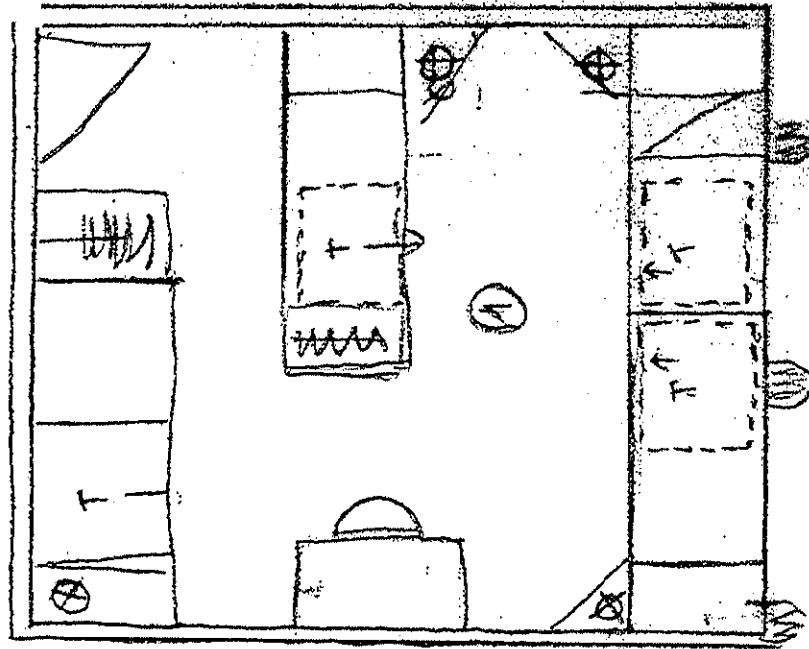
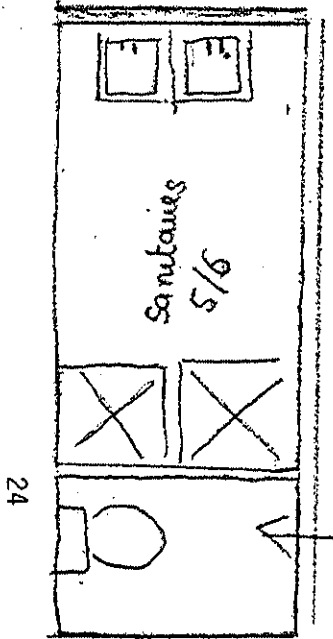
1. Retenir la capacité d'accueil de 240 élèves. Celle de 228 lits, très séduisante, serait encore plus coûteuse.
2. Un local d'entretien est indispensable à chaque niveau, mais dans lequel on doit trouver eau chaude et froide ainsi que vide-seau.
3. Il convient de prévoir, par bâtiment, un local pour le stockage du linge après passage en lingerie.

24 lits
1 étude pour 2 chambre



CROQUIS D'UN MAITRE D'INTERNAT

Colbert
23/10/89



Taille des tables variante F9/10

